

LA VOIE MUNICIPALE



Numéro 32

Mai 2015

||||||| VIE MUNICIPALE |||||||

Mot du maire

En collaboration avec la compagnie Bell Mobilité, votre Conseil devrait pouvoir régler définitivement le problème de communication par téléphone cellulaire dans le centre-ville de Saint-Armand, par l'ajout d'une tour supplémentaire tout près de celle déjà existante.

D'autre part, avec l'arrivée de notre nouveau conseiller, monsieur René Daraïche, un remaniement des représentations au niveau des divers comités s'imposait afin de permettre à monsieur Daraïche de s'impliquer selon ses affinités. Pour connaître vos représentants sur chacun des comités, la liste complète sera disponible bientôt sur notre nouveau site internet.

À la suite du dépôt du rapport du vérificateur financier, ce dernier nous a confirmé, encore cette année, que la situation financière de la municipalité est des plus saines. Voilà une bonne nouvelle pour nous tous qu'il fait toujours plaisir à entendre.

Finalement, votre Conseil procédera sous peu à un appel d'offre afin de mettre au rancart un de nos camions de pompiers qu'il est urgent de remplacer selon les normes exigées par le ministère de la Sécurité publique.

Sur ce, je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances à toutes et à tous!



Réal Pelletier, maire

Descente de mise à l'eau



La Société de développement de Saint-Armand étant dissoute, ce sera un étudiant engagé par la municipalité en emploi d'été qui gèrera la rampe de mise à l'eau des embarcations au quai du secteur de Philipsburg. Comme l'an dernier, les frais seront de 10 \$ par bateau. La carte d'abonnement saisonnier est disponible au coût de 75 \$ pour un bateau. Cependant, l'usage de la rampe de mise à l'eau reste toujours gratuite pour les Armandaises et Armandois sur preuve de résidence.

Réglementation canine

Nous tenons à rappeler que les chiens doivent toujours être tenus en laisse ou attachés lorsqu'ils sont à l'extérieur. De plus, une licence au coût de 10 \$ est requise pour votre « toutou » pour son droit de résidence sur le territoire de la municipalité. Ce montant devrait apparaître sur votre compte de taxes. Finalement, il est du devoir du gardien du chien d'enlever ou de nettoyer les matières fécales laissées sur le terrain des propriétés publiques et privées.



Fausse alarme d'incendie : Nouvelle réglementation

Les statistiques démontrent que près de 85 % des alarmes d'incendie déclenchées sont souvent fausses. Pourtant, à chaque fois, c'est au moins quatre pompiers qui se déplacent pour constater qu'il n'y a finalement aucun incendie. La municipalité doit toutefois payer quand même ceux-ci comme si c'était une alarme véritable. À la suite de ce constat, et afin de limiter les coûts faramineux engendrés par ces fausses alarmes, la municipalité se dotera sous peu d'une réglementation en ce sens. D'ailleurs, un avis de motion a déjà été donné à cet effet. On y reviendra...

Remplacement de nos lumières de rue

En collaboration avec Hydro-Québec dans le cadre de son programme de soutien aux projets d'efficacité énergétique-volet Éclairage public à DEL, la municipalité de Saint-Armand procédera dans les prochains mois au remplacement de ses luminaires de rue sur tout le territoire. La subvention octroyée permettra des économies substantielles tant sur le plan financier qu'énergétique, ce qui est en conformité avec les objectifs environnementaux de la municipalité.

La culture se porte bien à Saint-Armand

Il nous fait plaisir de vous présenter un tableau de l'argent qui a été distribué pour les événements à caractère culturel dans notre communauté en 2014. Il faut savoir que le Carrefour culturel de Saint-Armand a été créé dans la foulée du développement culturel du comté de Brome-Missisquoi. Il est important aussi de souligner que tous les montants octroyés pour les diverses activités sont sous la seule décision du conseil municipal. Le Carrefour culturel n'a qu'un mandat de recommandation au même titre que tout autre comité municipal.

• Fabrique Notre-Dame-de-Lourdes : Concert Hors les murs	1 500,00 \$
• Fabrique Notre-Dame-de-Lourdes : Concert Gino Quilico	3 000,00 \$
• Fabrique Notre-Dame-de-Lourdes : Concert de Noël	500,00 \$
• Station communautaire : Fête du village	1 021,86 \$
• Station communautaire : Fête de Noël	1 000,00 \$
• Carrefour culturel : Orford sur la route	1 500,00 \$
• Carrefour culturel : Salon des métiers d'art	1 379,49 \$
• Le Bocal : Chroniques de villages	1 500,00 \$
• Festifolies en armandie	10 400,00 \$
• La Tournée des 20	600,00 \$
• Politique culturelle : Guy Paquin	8 000,00 \$

TOTAL : **30 401,35 \$**

Dossiers en cours



- Revitalisation des berges du lac Champlain
- Douane de Morses Line (suivi du dossier)
- Restauration de l'ancienne gare (travaux extérieurs)
- Centre d'accueil touristique à la douane de Saint-Armand/Philipsburg
- Égouts pour le centre-ville
- Dernier segment de l'autoroute 35
- Politique culturelle
- Plan stratégique de développement

||||||| **VIE COMMUNAUTAIRE** |||||||

Les jeux du parc-école seront remplacés

Le Conseil a adopté par résolution la plus basse soumission afin de remplacer les jeux du parc-école Notre-Dame-de-Lourdes. Ce projet faisait suite à une consultation auprès du personnel, mais surtout auprès des élèves de l'école. Au coût d'environ 35 600 \$, les nouveaux jeux de la firme Go-Élan seront installés sous peu et feront, nous en sommes sûr, la joie de nos jeunes pour de nombreuses années.

Retour du concert Orford sur la route

Grandement apprécié l'an dernier, le concert de l'orchestre des jeunes musiciens d'Orford sera de retour cette année grâce à une subvention de la municipalité, la collaboration du Carrefour culturel de Saint-Armand ainsi que l'appui financier de la compagnie Graymont et de la Caisse populaire de Bedford. Ce spectacle, gratuit pour tous, sera donné en l'église Notre-Dame-de-Lourdes le mercredi 15 juillet 2015 à 20 h. À noter à votre agenda...

Bourses d'études

Votre Conseil octroie encore cette année deux bourses de 250 \$ à deux élèves de chacune des écoles de Saint-Armand que fréquentent nos jeunes : les écoles Massey-Vanier et Jean-Jacques-Bertrand. Ces bourses seront remises vers la fin de l'année scolaire. Les noms des récipiendaires seront dévoilés lors d'une prochaine publication de ce bulletin.



Camps de jour et cours de natation

Bien que le coût pour les camps de jour ait augmenté de façon considérable, la municipalité de Saint-Armand, dans son désir de supporter ses jeunes familles, contribuera encore cette année au financement de ces activités pour la saison estivale, tant pour les camps de jour que pour les cours de natation. Veuillez contacter le bureau municipal pour les modalités de support financier.

Le CCLACC



La Journée cycliste du lac Champlain aura lieu cette année le samedi 6 juin 2015, avec une légère différence dans les circuits qui seront de 25, 50, 60, et 110 km, le circuit de 85 km ayant été retiré. Comme d'habitude, une halte sera installée dans le parc Montgomery, en bordure du lac Champlain, avec eau, jus et collations. Pour toute information et inscription consultez le site du CCLACC : www.cclacc.ca

Une fête de la Saint-Jean en collaboration

Une première cette année, car la fête de la Saint-Jean sera organisée par des bénévoles provenant de plusieurs municipalités environnantes, dont Saint-Armand, sous la gouverne de madame la conseillère Marielle Cartier. Une programmation est déjà prévue pour les activités qui se tiendront à Bedford, dont la fameuse course de lits sur la rue principale dès 15 h. Venez en grand nombre pour encourager l'équipe de Saint-Armand le 24 juin prochain et surveillez la programmation complète à être diffusée.



Sécurité aquatique (rappel)



La belle saison revenue, la baignade et les promenades sur le lac Champlain nous invitent tout naturellement au plaisir et à la détente. Toutefois, la prudence est de rigueur en tout temps. Veillez de près à votre sécurité, celle de votre famille et de vos invités. Le port du gilet de sauvetage est obligatoire sur les plans d'eau et une surveillance constante des activités dans votre piscine est essentielle.

Assemblée générale annuelle de l'OBVBM

Depuis plusieurs années, de nombreux organismes communautaires et gouvernementaux travaillent à l'amélioration de la qualité de l'eau du lac Champlain. Cette assemblée générale est une occasion privilégiée de rencontrer les divers intervenants impliqués, et de prendre connaissance des actions prises et à prendre dans ce dossier. L'assemblée générale de l'Organisme de bassin versant de la baie Missisquoi (OBVBM) se tiendra cette année le jeudi 11 juin 2015 à 19 h, à la salle communautaire Sutton Jonction, au 132, chemin Mont-Écho à Sutton. Une invitation à toutes les personnes intéressées.



Lancement de la saison de pétanque



La saison de pétanque 2015 est lancée depuis le 11 mai. Contrairement à l'an dernier les joutes se font les lundis et mercredis tout au long de la saison. Cependant, le terrain reste toujours disponible les autres jours pour quiconque désire se faire une partie. Notez que le samedi sera le jour pour ceux qui veulent former des équipes. De plus, il y aura un tournoi organisé à la fin de chacun des mois de la saison. Surveillez les informations à venir... Bienvenue à toutes et à tous, que vous soyez débutant ou expert. Pour information, veuillez contacter Janet et Philippe au 450 542-2254 ou le 450 248-7278.

Les Festifolies en armandie de retour à Saint-Armand

Votre Conseil appuie financièrement la deuxième édition des fameuses *Festifolies en armandie* qui se tiendront cette année du 19 au 21 juin prochains, toujours sous la coordination de monsieur François Marcotte, organisateur bien connu à Saint-Armand. En collaboration également avec divers organismes et compagnies de la région, le festival présentera une programmation variée des plus intéressantes afin de souligner le solstice d'été. Pour la programmation complète, consultez le site internet du festival : www.festifolies.org



Spectacle de théâtre des jeunes de l'école Notre-Dame-de-Lourdes

C'est le dimanche 24 mai 2015 à 14 h, en l'église Notre-Dame-de-Lourdes que sera présentée la pièce de théâtre intitulée *Une famille d'autrefois*, écrite par madame Jeanne Tougas Lanoue. Celle-ci sera entièrement jouée par les élèves de l'école primaire de Saint-Armand. C'est une invitation à toutes et à tous. Venez encourager nos jeunes acteurs en herbe!

Attention aux visiteurs et solliciteurs à votre porte (rappel)



Pour votre sécurité et celle de votre famille, lorsqu'un inconnu se présente chez vous afin de vous solliciter pour une quelconque raison, il doit détenir un permis de la municipalité. Exigez qu'il vous montre son permis. De plus, s'il s'agit d'un représentant d'un service de sécurité publique (police, pompier, etc.) que vous ne connaissez pas, exigez également qu'il vous présente son badge ou une carte d'identité officielle. Si la personne ne peut pas ou ne veut pas présenter les documents demandés, refermez votre porte et avisez la municipalité dans les plus brefs délais. Soyez vigilant et ne vous laissez pas bernier...

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La municipalité de Saint-Armand se prévaut du programme de formation des pompiers



En décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel et Saint-Armand compte bien en profiter. Ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales **une aide financière** leur permettant de disposer non seulement d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence, mais aussi de favoriser l'acquisition des compétences de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux. En 2015, ce seront quatre (4) de nos pompiers qui profiteront de cette subvention gouvernementale.

Les écocentres (rappel)

Pour tous les citoyens de Saint-Armand un écocentre est ouvert à l'année, sauf pour les mois de décembre et janvier. Situé au 80, rue Cyr à Bedford, l'écocentre est ouvert de 8 h à 12 h et de 12 h 30 à 16 h tous les deuxièmes samedis de chaque mois. Ce service est gratuit sur preuve de résidence. Pour plus de détails sur les matières acceptées, consultez le site de la MRC : http://mrcbm.qc.ca/fr/eco_cooronnees.php.

Traitement des eaux usées au centre du village

Le dossier avance bien et actuellement votre Conseil attend les nouvelles du MAMROT concernant la subvention qui a été demandée pour la réalisation des travaux dans le but de minimiser le plus possible les coûts pour les citoyens concernés. Dossier à suivre...

Plantation d'arbres sur l'avenue Champlain

À la suite de la coupe d'arbres sur l'avenue Champlain, votre Conseil a fait l'acquisition de plusieurs arbres de remplacement dont la plantation est prévue pour le printemps 2015. Le tout est évidemment conforme aux recommandations de l'ingénieur forestier de la MRC, monsieur François Daudelin.

Acquisition de la résidence du 406, chemin Luke

Dans le but éventuel de compléter harmonieusement la réfection des locaux de l'ancienne gare, la municipalité a acquis la maison située juste à côté de la gare, soit celle du 406, chemin Luke. Cette propriété faisait d'ailleurs partie du terrain original de la gare. Cette petite bâtisse pourra aussi accueillir un groupe ou une association communautaire dans un avenir rapproché et son terrain permettra le passage des égouts à venir pour le centre-ville. Un dossier à suivre, bien sûr...

La Voie Municipale paraît six fois par année en janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre. Les dates de tombée sont toujours le dernier lundi de la dernière semaine complète du mois précédant la parution. Les prochaines dates de tombée sont donc : **le lundi 22 juin 2015 et le lundi 24 août 2015** à 16 h.

■■■■■■ **CALENDRIER** ■■■■■■

18 mai

Journée nationale des patriotes
Bureau municipal fermé

19 mai

Assemblée de la MRC à Cowansville à
19 h 30

24 mai

Pièce de théâtre en l'église Notre-Dame-de-
 Lourdes à 14 h

1^{er} juin

Assemblée régulière du Conseil à l'hôtel de
ville à 19 h 30

6 juin

9^e édition du circuit cycliste du lac Champlain
(CCLACC)

11 juin

Assemblée générale de l'OBVBM à 19 h au
Centre communautaire Sutton Jonction

13 juin

Journée écocentre à Bedford

16 juin

Assemblée de la MRC à Cowansville à
19 h 30

19 au 21 juin

Les *Festifolies en armandie* à Saint-Armand

24 juin

Fête nationale du Québec
Bureau municipal fermé

28 juin

La Coupe des Amériques passe dans Saint-
Armand

1^{er} juillet

Fête nationale du Canada
Bureau municipal fermé

6 juillet

Assemblée régulière du Conseil à l'hôtel de
ville à 19 h 30

11 juillet

Journée écocentre à Bedford

Pour inscrire votre activité communautaire
dans ce calendrier ou sur notre site internet,
faites parvenir les informations à cette
adresse :

commsa@bellnet.ca

NOTE : Pour toute information complémentaire quant au contenu des articles, n'hésitez pas à communiquer avec l'hôtel de ville en laissant un message à votre maire. Monsieur Réal Pelletier se fera un plaisir de vous répondre dans les plus brefs délais :

starmand@bellnet.ca par courriel

450 248-2344 par téléphone.